



Pour diffusion immédiate

C'est un feu vert pour le Parc éolien de la Haute-Chaudière : 124 MW d'énergie renouvelable pour le Québec



Photo des membres du comité de suivi : Monique Phérivong Lenoir, Gaby Gendron, Sonia Cloutier, Danièle Provencher, Julie Morin, Karolina Apland, Elliot Gagnon, Cyrille Tiokou, Pierre Moreau, Ghislain Malouin, Robert Bellefleur, Marc Morin, André Samson, Marie-Ève Thérout, Jérôme Dagenais, Mo Senay, Ulric Poirier, Shohei Bérubé-Sato, Éric Lapointe, Simon Couture

Lac-Mégantic, 17 novembre 2025 - Le gouvernement du Québec a donné le feu vert au Parc éolien de la Haute-Chaudière en adoptant le décret qui autorise officiellement sa mise en œuvre. Cette décision marque une étape majeure pour le projet, qui contribuera à la transition énergétique du Québec et à l'augmentation de sa capacité de production en énergie bas carbone et renouvelable. Les partenaires du projet, EDF solutions électriques et Énergie Renouvelable du Granit, une entreprise détenue par les 19 municipalités de la MRC, sont fiers de pouvoir maintenant entreprendre les demandes d'autorisation et de permis nécessaires au démarrage des travaux de construction.

Le projet, qui représente un investissement de 550 M\$, générera des retombées économiques significatives pour les communautés locales.

Un projet porteur pour la région et le Québec

Le Parc éolien de la Haute-Chaudière, situé sur des terres privées et publiques à vocation forestière sur les territoires de Frontenac, Audet et Lac-Mégantic, produira 124 MW d'énergie renouvelable, grâce à 20 éoliennes qui seront connectées au réseau d'Hydro-Québec.

En produisant l'équivalent d'énergie nécessaire pour plus de 20 000 résidences, le Parc éolien de la Haute-Chaudière contribue directement à la décarbonation de l'économie québécoise, tout en réinvestissant durablement dans les communautés locales.

Prochaines étapes

Les équipes du projet se mobiliseront sur le terrain dans les prochaines semaines afin de réaliser les travaux préparatoires, incluant l'aménagement des chemins d'accès et des aires d'implantation des éoliennes.

Les travaux de construction devraient débuter au cours du mois de novembre pour une mise en service prévue en début 2027. Le chantier sera réalisé en collaboration avec des entreprises et fournisseurs locaux, dans le souci d'un développement durable et bénéfique pour la collectivité.

Les citoyens et citoyennes sont invités à suivre l'avancement du projet et les mises à jour sur le site web officiel du [Parc éolien de la Haute-Chaudière](#).

Le projet en bref

- 124 MW de puissance installée
- 20 éoliennes réparties sur le territoire des municipalités de Frontenac et Audet
- Raccordement au réseau d'Hydro-Québec au poste de Lac-Mégantic
- Investissement total de 550 M\$
- Environ 60 M\$ en revenus sur 30 ans pour les 19 municipalités, soit 50 % des revenus
- Redevance de plus de 18 M\$ aux municipalités accueillant les infrastructures du projet sur 30 ans
- Création de plus de 150 emplois pendant la construction
- Création de 4 à 5 emplois permanents pour la maintenance en phase d'opération

Citations

« Le feu vert donné au projet éolien de la Haute-Chaudière marque une excellente nouvelle pour notre région. Ce parc représente un levier concret pour le développement économique local et s'inscrit dans la vision d'un avenir durable. Il témoigne de notre capacité à bâtir des projets structurants qui respectent nos territoires et profitent à nos communautés. »

— Monique Phérivong Lenoir, préfet de la MRC du Granit.

« L'autorisation du projet de la Haute-Chaudière est une avancée extraordinaire, mais, avant tout, elle incarne une réussite collective qui nous remplit de fierté et d'enthousiasme. Nous

sommes profondément honorés de concrétiser ce parc en partenariat avec la MRC du Granit. Ce projet est bien plus qu'un simple développement – il est le reflet de notre engagement à bâtir un avenir énergétique renouvelables et durable tout en générant des retombées porteuses de prospérité pour la région du Granit. »

- Stéphane Desdunes, Vice-Président Développement, Canada et Nord Est des États-Unis, EDF solutions électriques

À propos d'EDF solutions électriques

EDF solutions électriques fournit des solutions énergétiques renouvelables au Canada, aux États-Unis et au Mexique depuis 1987. L'entreprise est un producteur d'électricité indépendant et un fournisseur de services de référence sur le marché, auprès des services publics, des entreprises, des industries, des communautés, des institutions et des investisseurs, avec des solutions énergétiques fiables et à faible teneur en carbone qui contribuent à répondre à la demande croissante. Au Canada, la société dispose de 2,6 GW d'installations éoliennes et solaires en service ou en développement sous contrat.

À propos de l'Énergie renouvelable du Granit

Énergie Renouvelable du Granit Inc. est une société par action détenue par la MRC du Granit et ses 19 municipalités. La mission d'ERG est l'exploitation d'une entreprise produisant de l'électricité à partir d'une source éolienne située sur le territoire de la MRC du Granit. Avec EDF, ERG participe à l'exploitation du Parc éolien de la Haute-Chaudière dans une vision commune du développement économique et des énergies vertes, au bénéfice de sa communauté.

Pour tout renseignement

Madalina Udriou

EDF solutions électriques

Cellulaire : 438 393-9271

Madalina.udriou@edf-re.com

Marie-Georges Bélanger

MRC du Granit

Cellulaire: 819 582-2828

mgbelanger@mrcgranit.qc.ca